Jeudi 20 juin 2019 :
Non à la paupérisation de France Télévisions

A France Télévisions comme dans l'ensemble du secteur public audiovisuel, le gouvernement accélère ses réformes libérales.

Cela se traduit par un plan d'économies drastiques qui ampute les moyens de l'entreprise, fragilise l'emploi et paupérise ses grilles de programmes.

Ainsi, après l'annonce de l'arrêt de France Ô puis de France 4, la direction a décidé de supprimer le Soir 3, de remplacer les émissions matinales de France 2 par de la rediffusion et de transférer la production de Télé Matin à FranceTV Studio.

En région, le triplement de programmes se résume pour l'instant à la radio filmée à travers les émissions communes avec France Bleu et un projet d'allongement des journaux sans aucun moyen supplémentaire.

Plus grave encore, la direction décide de supprimer une antenne régionale, celle de France 3 Paris Ile-de-France, en déménageant son collectif de Vanves au Siège de FTV où ses équipes seront fusionnées dans les différents services.

Afin de dénoncer cette politique qui remet en cause les missions et le périmètre du service public, les syndicats signataires de FTV appellent à la mobilisation le 20 juin jour de la réunion du Conseil National des professions du Spectacle (CNPS)

Ils demandent :

- Le maintien du Soir 3 à une heure fixe sur France 3 ;
- L'arrêt du déménagement de Vanves au Siège et l'examen d'une solution alternative en Petite Couronne ;
- L'arrêt de la paupérisation de nos grilles nationales, régionales ou ultra-marines ;
- L'arrêt du déploiement de la radio filmée tant que ce projet ne répond pas aux standards de qualités voulus par le service public.

A cette fin les syndicats CGT, FO et CFDT de France Télévisions déposent un préavis de grève le 20 juin à compter de 0H00 et pour une durée de 24H.

Paris, le 14 juin 2019

Pour la CGT,

Marc CHAUVELOT
DSC

Pour FO,

Olivier GREMER
DSC FO France.tv

Pour la CFDT,

José Lamude
DSC CFDT

Reçu en main propres avec les réserves d'usage le 17/06/19 à 15h30